

## REVUE DE PRESSE du 10 février 2011

### QUAND BASSONS REpond A LANDIS

*Velochrono - 3 févr. 2011*

On a surtout relayé les accusations prononcées par Floyd Landis, dans un entretien accordé au Sunday Times, à l'encontre d'Oscar Pereiro et de Michael Boogerd. Mais l'Américain a aussi évoqué le cas de Christophe Bassons lors de cette entrevue. L'ancien coureur de Festina avait abandonné le Tour de France 1999 face à la pression d'un peloton qui l'avait isolé pour ses positions anti-dopage. Ancien paragon de la propreté, le Mazamétain était inconnu de Floyd Landis, qui a rejoint l'US Postal en 2001, année au cours de laquelle le Français a pris sa retraite sportive. Refuser de prendre des produits a été facile pour moi. Après que son intervieweur, Paul Kimmage – ancien cycliste irlandais ayant participé au Tour de France, reconverti dans le journalisme –, lui ait présenté le personnage, l'Américain se dit ainsi « impressionné ». « Je ne sais pas combien de gars ont eu la force de caractère pour ne pas se doper, mais ils ne devaient pas être nombreux », ajoutait-t-il. Sollicité par Cyclingnews pour réagir à ces déclarations, Christophe Bassons confie qu'il ne « pense pas avoir été courageux ». Il développe : « Pour moi, la question du courage intervient quand l'on a une crainte à surmonter, et je n'ai jamais eu peur. J'ai eu de la chance. J'ai eu une éducation saine, beaucoup d'amour dans ma vie, et pas de vide qui m'ait donné envie de me doper. Refuser de prendre des produits a été facile pour moi. »

« Pourquoi Landis a-t-il menti pendant toutes ces années ? »

« Le dopage est toujours une réponse à un besoin, que ce soit l'argent, le succès, l'amour, ou quelque autre chose », poursuit-il. Et lui de soulever un problème : « Je ne sais pas pourquoi Floyd Landis avait ce rêve (gagner le Tour de France, ndlr). Pourquoi il avait besoin de cela ? Pourquoi a-t-il menti pendant toutes ces années ? Il faudrait regarder à son éducation, à ses valeurs. Il y a toujours quelque chose derrière. » Christophe Bassons met aussi le doigt sur la question de la légitimité : il explique que distinguer la légitimité de l'illégitimité, ce n'est pas distinguer la licéité de l'illégitimité.

Je ne suis pas sûr qu'Armstrong soit si fier que cela de la personne qu'il est aujourd'hui. Il cite ainsi des exemples : « Pour Richard Virenque, le dopage était légitime parce que, pour une raison quelconque, il avait besoin de l'amour et de l'admiration du public. Pour certains coureurs de l'Europe de l'est, cela semblait légitime parce qu'ils avaient besoin d'argent pour leur famille, ce qui est difficile à condamner. Et un adolescent peut prendre des stéroïdes parce qu'il est mal à l'aise avec son corps. » Et Lance Armstrong ? « La seule chose que je voudrais ajouter, c'est que je ne suis pas sûr qu'il soit si fier que cela de la personne qu'il est aujourd'hui. (...) J'espère que la vérité éclatera au grand jour, et je n'envie pas Armstrong, ça c'est sur... »

### USADA S'OCCUPERA DES CONTROLES

*Cyclism'Actu - 3 févr. 2011*

L'organisateur du Tour de Californie vient d'annoncer selon le site CyclingNews que l'Agence Américaine de la Lutte Contre le Dopage (USADA) prendra en mains les contrôles sanguins et urinaires sur la prochaine édition de ce Tour. Depuis la création de ce Tour en 2006, c'était l'Union Cycliste Internationale qui s'occupait de ces contrôles.

Travis Tygart, directeur de l'USADA a dit lors d'une conférence qu'"il est difficile de promouvoir un sport où il y a autant d'affaires de dopage. Il y a une tension naturelle dans ce sport où certains veulent de la fermeté et de l'équité et d'autres qui veulent générer des revenus en dominant ce sport avec comme moyen le dopage lourd". Il a rajouté : "Même si c'est l'USADA qui s'occupera des contrôles, c'est l'UCI qui aura toutes les responsabilités en cas de contrôles positifs."

"Nous choisirons nous même le type de tests que nous ferons ainsi que la manière dont nous ferons les contrôles. En tout cas, nous sommes heureux d'avoir été choisi pour gérer cela. Dans quatre-vingt dix jours, les coureurs s'élanceront sur les routes californiennes, mais on commencera nos contrôles bien avant." Tygart a aussi insisté que ces contrôles cibleront en majorité la recherche de traces de testostérone, d'EPO et de l'EPO CERA.

### DOPAGE : LE PROCES SECRET

*La Dépêche de Tahiti - 3 févr. 2011*

Enfin ! Un procès sur le dopage mis au grand jour... La rédaction de La Dépêche de Tahiti aura dû dépenser beaucoup d'énergie pour lever la chape de plomb qui pèse sur le dopage au fenua. Ce dopage sans morale, sur prescription médicale avec des produits réputés dangereux pour la santé. Deux taote se sont fait prendre les mains dans la testostérone. L'affaire judiciaire a évolué dans le plus grand secret. Souvenez-vous, le 19 septembre dernier,

## REVUE DE PRESSE du 10 février 2011

nous vous révélions ce drôle de procès qui se déroulait tardivement, entre chiens et loups, dans un prétoire inhabituel : le siège du conseil de l'Ordre des médecins à Papeete.

Deux taote dangereux...

Le magistrat du palais de justice avait fait le déplacement pour entendre les plaidoiries des taote mis en cause après une enquête approfondie. Voilà une bien curieuse pratique de la justice, pendant que le commun des mortels passe en audience publique... Bref, la chambre disciplinaire de première instance de l'Ordre des médecins de Polynésie française a sanctionné trois taote, dont deux qui avaient prescrit des produits dopants interdits (à lire absolument en page 13).

L'un ne peut plus exercer sa "vocation" pendant deux mois et se dit parti en vacances jusqu'au 1er avril. Le second a fait appel d'une lourde sanction, avec six mois de suspension. L'appel étant suspensif, il continue de pratiquer, en toute légalité. On peut supposer que les prescriptions de ce taote sont sous haute surveillance. Les anabolisants, comme la testostérone, peuvent être mortels. On reconnaît un sportif dopé à sa forte pilosité, à sa carrure et ses muscles impressionnants.

### COUTEUX CONTROLE

*Le Point - 3 févr. 2011*

60600euros. Tel est le prix de revient d'un contrôle positif dans le sport français, révélé par Jean-François Lamour, le député UMP de Paris, ex-ministre des Sports, lors d'un colloque sur le dopage à Neuchâtel. Les 11000tests effectués en 2009 par l'Agence française de lutte contre le dopage ont en effet révélé seulement 3 % de sportifs dopés.

### DOPAGE: CONTADOR S'INSURGE CONTRE DES REGLEMENTS OBSOLETES

*AFP - 4 févr. 2011*

MADRID — Le coureur cycliste espagnol Alberto Contador, qui encourt une suspension d'un an pour dopage, s'est insurgé vendredi contre des réglementations anti-dopage qu'il juge dignes des années 60 et donc obsolètes par rapport aux progrès de la science.

"Aujourd'hui, les progrès de la science permettent de détecter des quantités infimes de substances qui ne peuvent ni améliorer les performances sportives ni être prises volontairement, à moins d'être entrées dans notre organisme via la nourriture que nous ingérons. C'est mon cas avec le clenbutérol", a lancé le sportif dans un communiqué sur son site.

"Mais si les avancées de la science l'ont amenée jusqu'à l'année 2011, la réglementation, elle, est restée coincée aux années 60, d'où mon +délit+ et ma possible sanction", poursuit-il.

"Ce n'est qu'en liant les avancées scientifiques à des modifications des lois anti-dopage qu'il sera possible de parler de sport honnête et juste, comme je l'ai toujours pratiqué", souligne le coureur.

Contador, 28 ans, a subi le 21 juillet 2010 à Pau (sud-ouest de la France) un contrôle antidopage positif qui a révélé des traces infimes de clenbutérol, un produit qui stimule la fonction pulmonaire et possède aussi des effets anabolisants.

Le triple vainqueur du Tour de France (2007, 2009 et 2010) s'est toujours défendu en affirmant avoir été victime d'une contamination alimentaire.

Il risque une suspension d'un an, sanction proposée par la Fédération espagnole de cyclisme, et la perte de sa victoire dans le Tour 2010.

La sanction définitive, susceptible de recours devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) de la part du coureur mais aussi de l'Union cycliste internationale (UCI) et de l'Agence mondiale antidopage (AMA), doit être connue avant la mi-février.

### CYCLISME : DOPAGE : SUSPENSION POUR BALDAUF

*les Dessous du Sport - 4 févr. 2011*

L'Autrichien Daniel Baldauf a été suspendu deux ans pour dopage par sa fédération.

Baldauf avait remporté une médaille d'or et deux d'argent lors de ses derniers championnats nationaux. Il avait été contrôlé positif à la testostérone, mais avait toujours nié s'être dopé.

« Cela m'a été confirmé que c'était légèrement supérieur à la limite autorisée, ce qui doit découler d'un complément

## REVUE DE PRESSE du 10 février 2011

alimentaire contaminé. Mais malheureusement, je ne peux pas le prouver »  
Le coureur de 24 ans ne fera pas appel et reprendra donc la compétition en septembre 2012.

### **DI LUCA A REGLE UNE AMENDE DE... 229'000 FR**

*20 minutes.ch - 5 févr. 2011*

Danilo Di Luca (35 ans) est autorisé à recourir puisqu'il a réglé une amende de 173'600 euros (229'000 francs) à l'UCI.

L'Italien Danilo Di Luca avait été contrôlé positif à l'EPO Cera lors du Giro 2009 et condamné à une suspension de deux ans mais réduite à 15 mois en raison de sa collaboration avec les instances de la lutte antidopage. Il devait en outre régler une amende correspondant à son salaire annuel.

Danilo Di Luca avait été reconnu coupable de dopage. Dans un communiqué, l'UCI précise que le coureur de l'équipe russe Katusha doit encore régler une «ardoise» de 8000 euros (10'500 francs) pour les coûts de procédure.

### **ALBERTO CONTADOR POSITIF 4 FOIS SUR LE TOUR**

*Cyclism'Actu - 8 févr. 2011*

Selon le quotidien ibérique Marca de ce Mardi 8 Février 2011, Alberto Contador aurait été contrôlé positif au clenbutérol à 4 reprises sur 5 jours lors du dernier Tour de France. Les rapports précisent que l'on a les valeurs des échantillons de Contador du 19 au 25 Juillet 2010. Le 19 et le 20, rien d'anormal n'aurait été détecté.

C'est seulement à partir de la seconde journée de repos que le Clenbutérol fait son apparition. En effet, une dose très légère de ce fameux produit, 50 picogrammes, est alors retrouvée. Le lendemain (le 22 Juillet), 16 picogrammes sont encore détectés dans l'organisme de Contador. Deux jours plus tard, le 24, le Clenbutérol était encore présent mais en quantité encore moindre (7 picogrammes) avant de remonter à 17 picogrammes le 25. Pour le moment, impossible de savoir si cela va aider l'Espagnol ou non pour sa défense.

En tout cas, Jesus Guerra Munoz, directeur du Laboratoire de Madrid, sous-entend dans les colonnes de Marca une transfusion sanguine : "Le fait que la concentration en Clenbuterol soit repassée de 7 à 17 picogrammes est plus probablement dû à une erreur dans l'estimation de la concentration plutôt qu'à une seconde microdose"

L'équipe juridique de Contador, s'appuyant sur les données du passeport biologique du Madrilène a, comme le rapporte Marca, exclu toute hypothèse liée à la transfusion sanguine.

### **LE CYCLISTE ITALIEN DE LA LAMPRE LORENZO BERNUCCI ECOPE D'UNE SUSPENSION DE 5 ANS POUR DOPAGE**

*TSR.ch - 8 févr. 2011*

Lorenzo Bernucci (31 ans), coéquipier d'Alessandro Petacchi chez Lampre, a été suspendu pour 5 ans pour dopage par le Comité national olympique italien (CONI). Quatre de ses proches ont écopé de trois à quatre ans d'interdiction de fréquenter les espaces sportifs.

### **ENQUETE OUVERTE POUR UNE AUTOTRANSFUSION**

*20 minutes.ch - 8 févr. 2011*

Une procédure disciplinaire pour dopage a été ouverte contre le cycliste Riccardo Ricco (Vacansoleil), hospitalisé dimanche pour un malaise dû à une autotransfusion. «En présence de sa femme (sa fiancée Vania Rossi, ndlr)», Ricco a dit à un médecin cité par la Gazzetta dello sport, mais non nommé, «s'être fait lui-même une autotransfusion de sang qu'il conservait dans le frigo de sa maison depuis 25 jours», craignant «la mauvaise conservation du sang qu'il s'était injecté.»

Il s'agit d'un médecin de l'hôpital de Pavullo, où Ricco, 27 ans, s'est rendu dimanche en urgence avant d'être évacué vers celui de Modène.

De son côté, le Parquet de Modène a ouvert une enquête, et attend les résultats des premiers examens fait à l'hôpital

## REVUE DE PRESSE du 10 février 2011

de Pavullo. «C'est seulement après les avoir reçus que nous pourrions émettre des hypothèses sur la violation de la loi antidopage», a déclaré le procureur Vito Zancani, qui a confirmé la version de la Gazzetta sur l'aveu de Ricco au médecin.

Le Coni avait d'abord annoncé ouvrir une enquête «sur la base des informations apparues dans la presse» où Ricco confessait s'être fait une autotransfusion.

Ricco risque trois mois à trois ans de prison civilement, et sportivement la radiation pour récidive.

Le «Cobra», exclu du Tour de France 2008 pour dopage après avoir fait parler de lui en gagnant deux étapes, a été suspendu durant 20 mois. Il est revenu à la compétition en mars dernier.

Ricco, qui court pour l'équipe néerlandaise Vacansoleil.

### DEBUT D'UN NOUVEAU SCANDALE ?

*Cyclism'Actu - 10 févr. 2011*

La société International Pharmaceuticals (IP) était très connue dans le monde du culturisme. Elle fournissait des produits dopants à des athlètes du monde entier, et des rumeurs disaient qu'IP travaillait avec certains sportifs de haut niveau.

Mais d'après le journal Allemand Spiegel, le principal inspecteur des douanes allemandes aurait commencé une "lutte sans merci contre l'ennemi". Avec son équipe, il aurait réalisé une perquisition le 2 Février dernier dans un local de cette entreprise dans un petit village germanique. Ils sont tombés sur des dizaines de sacs remplis de comprimés, d'ampoules et de médicaments. Il s'agiraient de stéroïdes et d'anabolisants entre autres. Mais durant cette perquisition, ils ont aussi récupéré dans des cartons, où étaient inscrit "Extrem Power Tabs", des bouteilles de clenbutérol, qui n'ont bien entendu aucun lien avec l'affaire Contador.

En Septembre 2010, l'IP avait aussi été perquisitionné. On aurait récupéré des cartons avec les mêmes produits pour une valeur totale égale à 10 millions d'euros. Les deux responsables de cette entreprise ont été mis en examen. Le premier était vendeur en ligne, surnommé Lothar H., et l'autre ancien membre de la police Allemande. Ce dernier a avoué qu'il a aidé à la vente de produits dopants, qui ont pu aidé des sportifs à améliorer leurs performance sportives.

L'affaire pourrait bientôt éclater au grand jour puisque parmi les clients d'IP, on devrait retrouver des noms de sportifs très connus qui sont susceptibles d'être relégués...

### FAHEY : "C'EST TRAGIQUE !"

*Le Parisien - 10 févr. 2011*

"C'est tragique !", s'est exclamé le président de l'Agence mondiale antidopage (AMA), John Fahey, à propos de l'Italien Riccardo Ricco qui a été hospitalisé en début de semaine suite à un malaise provoqué par une autotransfusion. "Je suis très déçu, c'est tragique que quelqu'un se mette en danger." Le président de l'AMA a ajouté à propos de Ricco, qui avait été sanctionné pour dopage en 2008 (suspension de 2 ans ramenée à 20 mois par le Tribunal arbitral du sport) : "C'est épouvantable de voir un athlète replonger ! Je suis très déçu quand ça arrive, quand les gens commettent de nouveau des erreurs. " "Les sanctions n'ont peut-être pas l'effet escompté", a reconnu John Fahey.

### LUTTE ANTIDOPAGE: L'AMA LOUE L'EXEMPLARITE DE L'AFLD

*nouvelobs.com - 10 févr. 2011*

PARIS (AP) — John Fahey, le président de l'Agence mondiale antidopage, a loué jeudi la "collaboration essentielle" entre l'AMA et l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) et évoqué les affaires en cours concernant Alberto Contador et Lance Armstrong, anciens vainqueurs du Tour de France suspectés de dopage.

"J'espère vivement que l'AFLD, qui est l'une des agences nationales antidopage les plus actives, continuera de bénéficier d'un soutien important de la part des autorités sportives afin de poursuivre efficacement sa mission de protection de l'intégrité du sport et de la santé des sportifs", a déclaré John Fahey après une réunion de travail avec Bruno Genevois, le président de l'AFLD.

Un rapprochement entre l'Union cycliste internationale et l'AFLD, longtemps en guerre, pourrait permettre à l'agence

## REVUE DE PRESSE du 10 février 2011

française de bénéficier d'une délégation de la part de l'UCI pour avoir à nouveau la maîtrise de l'organisation des contrôles sur le prochain Tour de France.

"Des contacts ont été renoués entre l'AFLD et l'UCI, ils ont débuté dans un esprit constructif réciproque, ils sont encore en cours et on peut espérer un premier aboutissement au début du mois de mars", a annoncé Bruno Genevois. "Mais c'est un espoir. Je ne peux en dire plus pour le moment."

Des préleveurs de l'AFLD pourraient donc officier dans la course Paris-Nice du 6 au 13 mars, puis sur la Grande Boucle 2011.

Lors du Tour 2008 où l'AFLD avait la pleine maîtrise des contrôles, des coureurs avaient été détectés à la CERA, EPO de nouvelle génération.

"L'UCI doit mener à bien les contrôles sur le Tour de France. J'espère sincèrement qu'il existe une opportunité claire d'utiliser l'AFLD. Un contrôle fort est nécessaire pour un événement de cette envergure, j'espère que ce sera le cas", a souligné le président de l'AMA.

"La coopération ici en France est exemplaire dans la manière dont les forces de l'ordre coopèrent avec l'AFLD", a repris John Fahey. "Nous sommes conscients de la manière dont la CERA a été découverte il y a environ deux ans pendant le Tour de France alors que le produit était sur le marché depuis peu."

Alberto Contador, sous la menace d'une suspension d'un an recommandée par la Fédération espagnole de cyclisme après sa détection au clenbutérol lors du dernier Tour de France, et Lance Armstrong, le septuple vainqueur de la Grande Boucle accusé de dopage par son ancien coéquipier Floyd Landis, sont dans le collimateur de l'AMA, mais son président reste prudent sur ces affaires.

Pour Contador, "il est nécessaire d'attendre la décision finale. Quand les recours arriveront à échéance, nous étudierons le cas en connaissance. Quand la Fédération espagnole et l'UCI auront rendu leur décision, nous aviserons", a déclaré John Fahey.

Contador invoque une contamination alimentaire involontaire pour expliquer la présence de clenbutérol dans son organisme.

Concernant Armstrong, Bruno Genevois a indiqué que "le secret de l'instruction" ne permet pas d'indiquer si les autorités judiciaires américaines, qui enquêtent sur le Texan, ont demandé de disposer de ses échantillons 1999 qui, analysés rétroactivement, ont présenté de l'EPO.

"J'ai dit que l'AFLD apportera son concours aux autorités judiciaires américaines dans le cadre des conventions d'entraide judiciaires franco-américaines", a-t-il précisé. "Une procédure doit être respectée qui suit un ordre particulier faisant intervenir le ministère des Affaires étrangères, celui de la Justice, le parquet, la police judiciaire. Un premier contact a eu lieu à propos d'un élément d'une commission rogatoire, mais l'instruction se poursuit et je ne peux pas vous en dire plus."